



**PRIÈRE**

**DIX HEURES**

L'Assemblée reprend le débat sur la motion de M<sup>me</sup> WIGHT voulant que soit lu une deuxième fois et renvoyé en comité le projet de loi 204 — *Loi sur la Journée manitobaine de sensibilisation à la traite de personnes/The Manitoba Human Trafficking Awareness Day Act*.

Le débat se poursuit.

M<sup>me</sup> ROWAT, M<sup>me</sup> la *ministre* IRVIN-ROSS ainsi que MM. EICHLER, GAUDREAU, PEDERSEN, MALOWAY, SMOOK et EWASKO interviennent. La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le projet de loi est lu une deuxième fois et renvoyé en comité.

---

Conformément au paragraphe 31(9) du *Règlement*, le leader de l'opposition à l'Assemblée annonce que la proposition portant sur la fusion forcée des municipalités sera examinée le jeudi 20 juin 2013.

---

M<sup>me</sup> ROWAT présente la proposition suivante :

Proposition n° 16 : Décennie de mauvaise gestion au sein du système de protection de l'enfance au Manitoba

Attendu :

que depuis l'annonce de la tenue d'une enquête au sujet de l'affaire Phoenix Sinclair en mars 2011, les Manitobains entendent des histoires d'horreur sur la perte inutile d'une vie et sont régulièrement confrontés à des exemples de manque de responsabilité et de négligence au sein du système de protection de l'enfance au Manitoba;

que le système de protection de l'enfance du Manitoba est le plus sollicité au Canada et que les experts disent qu'il s'agit du système le plus actif au pays;

que le gouvernement provincial est responsable de 10 000 enfants qui sont sous sa tutelle, ce chiffre excédant la population de la ville de Selkirk et le nombre d'enfants desservis par la Division scolaire de Brandon;

que malgré l'ampleur de la responsabilité liée à l'administration du système de protection de l'enfance, le gouvernement provincial ignore les recommandations formulées par le vérificateur général soulignant la nécessité de mettre en place des méthodes et des systèmes améliorés pour suivre ces enfants;

que, 5 ans après leur publication, 28 des recommandations formulées dans le rapport portant sur la mort de Gage Guimond n'ont pas encore été mises en œuvre,

il est proposé :

que l'Assemblée législative du Manitoba reconnaisse que la ministre des Services à la famille et du Travail ainsi que ses prédécesseurs n'ont pas accordé suffisamment d'attention au système de protection de l'enfance, ce qui a mené à des résultats désastreux pour les enfants manitobains;

que l'Assemblée législative exhorte le gouvernement provincial à mettre immédiatement en œuvre toutes les recommandations émanant du rapport de 2006 du vérificateur général intitulé « Audit of the Child and Family Services Division Pre-Devolution Child in Care Processes and Practices » ainsi que celles contenues dans l'enquête de 2008 portant sur la mort de Gage Guimond.

Il s'élève un débat.

M<sup>me</sup> ROWAT, M<sup>me</sup> la *ministre* HOWARD, M<sup>mes</sup> MITCHELSON et WIGHT ainsi que M. GERRARD interviennent. M. le *ministre* CHIEF exerce son droit de parole jusqu'à midi et le conserve pour la reprise du débat.

---

## TREIZE HEURES TRENTE

Présentation et lecture de pétitions :

M. GOERTZEN — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin que le ministre des Administrations locales accorde aux administrations locales le respect qu'elles méritent et revienne sur sa décision forçant les municipalités de moins de 1 000 citoyens à fusionner. (G. Daniels, N. Daniels, T. Daniels et autres)

M. WISHART — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter le gouvernement provincial à ne pas hausser la TVP sans la tenue d'un référendum provincial sur la question. (B. Knaggs, N. Gray, L. Snusley et autres)

M. EWASKO — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter le gouvernement provincial à ne pas hausser la TVP sans la tenue d'un référendum provincial sur la question. (L. Woloshyn, L. Baker, P. Stienke et autres)

M<sup>me</sup> ROWAT — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin que le ministre des Administrations locales accorde aux administrations locales le respect qu'elles méritent et revienne sur sa décision forçant les municipalités de moins de 1 000 citoyens à fusionner. (H. English, D. Johns, D. Bullock et autres)

M. PEDERSEN — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin que le ministre des Administrations locales accorde aux administrations locales le respect qu'elles méritent et revienne sur sa décision forçant les municipalités de moins de 1 000 citoyens à fusionner. (V. Gevers, F. Taylor, D. Ainscough et autres)

M<sup>me</sup> DRIEDGER — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter le gouvernement provincial à ne pas hausser la TVP sans la tenue d'un référendum provincial sur la question. (S. Giesbrecht, A. Giesbrecht, B. Baisarowiz et autres)

M. CULLEN — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin que le ministre des Administrations locales accorde aux administrations locales le respect qu'elles méritent et revienne sur sa décision forçant les municipalités de moins de 1 000 citoyens à fusionner. (B. Malyon, F. Stevens, D. Davis et autres)

M. EICHLER — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter le gouvernement provincial à ne pas hausser la TVP sans la tenue d'un référendum provincial sur la question. (A. Brown, K. Brown, J. Monforton et autres)

M<sup>me</sup> STEFANSON — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter le gouvernement provincial à ne pas hausser la TVP sans la tenue d'un référendum provincial sur la question. (B. Essers, B. Butler, S. Wardell et autres)

M. MAGUIRE — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter le ministre chargé de l'application de la *Loi sur l'Hydro-Manitoba* à réaliser une étude détaillée et transparente du plan d'immobilisation complet d'Hydro-Manitoba portant sur les besoins et les solutions de rechange en vue d'assurer la viabilité financière de la société d'État. (A. Porter, T. Johnson, L. Smith et autres)

M. BRIESE — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter le gouvernement provincial à ne pas hausser la TVP sans la tenue d'un référendum provincial sur la question. (J. Schedler, M. Savage, K. Voogt et autres)

M<sup>me</sup> MITCHELSON — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter le gouvernement provincial à ne pas hausser la TVP sans la tenue d'un référendum provincial sur la question. (B. Kushnir, A. Kushnir, C. Derksen et autres)

M. HELWER — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter le gouvernement provincial à ne pas hausser la TVP sans la tenue d'un référendum provincial sur la question. (M. William, J. Simpson, M. Hancharyk et autres)

M. SCHULER — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter le gouvernement provincial à ne pas hausser la TVP sans la tenue d'un référendum provincial sur la question. (R. MacDonald, M. Ferg, R. Clark et autres)

M. SMOOK — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter le gouvernement provincial à ne pas hausser la TVP sans la tenue d'un référendum provincial sur la question. (W. Pauls, M. Schulz, W. Schulz et autres)

---

M. NEVAKSHONOFF, *président du Comité permanent des affaires législatives*, présente le troisième rapport du Comité :

**Réunion :**

Le Comité s'est réuni le 12 juin 2013, à 18 heures, dans la salle 255 du palais législatif.

**Question à l'étude :**

Le rapport annuel du protecteur des enfants pour l'exercice qui s'est terminé le 31 mars 2012.

**Composition du Comité :**

- M. BRIESE;
- M. DEWAR;
- M. EWASKO;
- M<sup>me</sup> la ministre HOWARD;
- M. MARCELINO;
- M. NEVAKSHONOFF;
- M<sup>me</sup> ROWAT;
- M. SARAN;
- M<sup>me</sup> la ministre SELBY;
- M. WHITEHEAD;
- M. WISHART.

Le Comité a élu :

- M. NEVAKSHONOFF à la présidence;
- M. MARCELINO à la vice-présidence.

Substitution effectuée pendant la réunion :

M<sup>me</sup> MITCHELSON remplace M. EWASKO.

**Personne étant intervenue :**

M<sup>me</sup> Darlene MacDonald, *protectrice des enfants*

**Rapport étudié et adopté :**

Le Comité a examiné le rapport annuel du protecteur des enfants pour l'exercice qui s'est terminé le 31 mars 2012 et l'a adopté sans modifications.

Sur la motion de M. NEVAKSHONOFF, le rapport du Comité est déposé.

---

M. le ministre SWAN dépose :

le rapport annuel de la Société d'assurance publique du Manitoba pour l'exercice qui s'est terminé le 28 février 2013;

(Document parlementaire n° 57)

le rapport annuel de la Société d'assurance publique du Manitoba (états financiers vérifiés) pour l'exercice qui s'est terminé le 28 février 2013.

(Document parlementaire n° 58)

---

**Jeudi 13 juin 2013**

---

M. le *ministre* ASHTON, au nom de M. le *ministre* LEMIEUX, dépose les renseignements supplémentaires soumis à l'Assemblée — budget des dépenses ministérielles pour 2013-2014 — Administrations locales.  
(Document parlementaire n° 59)

---

M. le *ministre* ASHTON dépose les renseignements supplémentaires soumis à l'Assemblée — budget des dépenses ministérielles pour 2013-2014 — Infrastructure et Transports.  
(Document parlementaire n° 60)

---

Conformément au paragraphe 26(1) du *Règlement*, MM. GAUDREAU et FRIESEN, M<sup>me</sup> WIGHT ainsi que MM. SCHULER et WHITEHEAD font des déclarations de député.

---

L'Assemblée se forme en Comité des subsides.

---

La séance est levée à 17 h 3, et l'Assemblée ajourne ses travaux à lundi, 13 h 30.

Le président,

Daryl REID